

URGENT

Kigali, le 21 avril 1980.....

N° 17/06/ 776 /80

*De signer 99 mm*

A traiter par	
Date entrée :	22/4/80
N° Classement :	5418/16 01

- Monsieur le Secrétaire Général du M.R.N.D.  
KIGALI
- Monsieur le Ministre du Plan  
KIGALI
- Monsieur le Ministre de l'Intérieur  
KIGALI
- Monsieur le Ministre de la Fonction Publique et de l'Emploi  
KIGALI
- Monsieur le Ministre de la Santé Publique  
KIGALI
- Monsieur le Ministre de l'Education Nationale  
KIGALI
- ✓ - Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports  
KIGALI
- Monsieur le Directeur de l'ORINFOR  
KIGALI

Objet: réunions sur  
lé C.C.D.F.P. à  
GISENYI le 24/4/80  
au MINASOCOOP le  
5/5/80

Monsieur le Secrétaire Général,  
Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que dans le cadre de notre projet de mise en place des C.C.D.F.P. en préfecture de GISENYI, une mission UNMFREO séjourne au Rwanda du 14 avril au 6 mai 1980.

De commun accord nous avons programmé deux importantes réunions auxquelles nous vous invitons à vous faire représenter aux lieux, dates et heures ci-après:

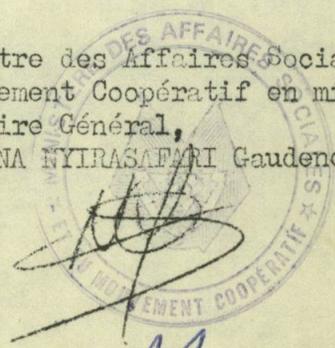
- à Gisenyi le jeudi 24 avril à 9 h du matin : réunion préfectorale avec le préfet, les sous-préfets, les bourgmestres et les chefs de service pour un échange sur les problèmes constatés au cours de la mission UNMFREO. Le départ est fixé au 23 avril au Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif, à 9 h.
- à Kigali (MINASOCOOP) le lundi 5 mai à 9 h : remise solennelle du rapport de mission.

Je compte sur votre habituelle collaboration.

Copie pour information à : *note ci anné - 29/4/80*

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise  
KIGALI
- Monsieur le Ministre (Tous)  
KIGALI
- Monsieur le Préfet de Préfecture  
GISENYI
- Monsieur Carnet, Chef de Projet  
GISENYI
- Monsieur RUSATSI François  
Chef du service social et homologue  
GISENYI

Pour le Ministre des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif en mission,  
Le Secrétaire Général,  
Mme HABIMANA NYIRASAFARI Gaudence.-



*[Handwritten signature]*

*KANYARUKOSTI*  
*Gisenyi*  
*Live tous les documents concernant le C.C.D.F.P. - nouvelle formule et y représenter le Ministère.*  
*28/4/80*

Kigali, le 31 Mars 1980.....

N°17/06/ 657 /80



Monsieur le Ministre  
de l'Economie et du Commerce  
KIGALI.-

OBJET: Projet C.C.D.F.P.

*Quair D. J. J. J.  
29/04/80*

*Au Ministre  
Pour information.  
24/04/80*

Monsieur le Ministre,

Me référant à votre lettre n°15.02.01/0936/80 POLMA du 14 mars 1980 relatant vos avis sur le projet de Formation des cadres chargés de former les formateurs des C.C.D.F.P., je voudrais apporter les précisions suivantes ainsi que l'état de l'évolution de ce projet émanant de mon département.

Je prends en considération que vous appuyez la réalisation de ce projet en reconnaissant l'importance de constituer notre centre national de production d'idées et de méthodes de développement appropriées à notre pays, car c'est bien cela qu'il s'agit d'amorcer et de renforcer, quand mon département entreprend de produire des cadres chargés de former les formateurs des Centres Communaux de Développement et de Formation Permanente.

Je suis également d'avance satisfait de compter sur vous pour appuyer la politique des salaires et des statuts professionnels que notre gouvernement doit mener pour garder dans ses services des bons éléments éprouvés et sur lesquels nous pouvons compter. Mon département recherche à fournir une formation complète, intégrée, rationnelle et Fonctionnelle aux cadres qu'il envisage enrôler dans ses services. Vous pouvez vous en rendre compte aisément dans le projet remanié en annexe que nous soumettons pour signature au Gouvernement et à la FAO. Vous y trouverez bien intégrés les cours de statistique, d'animation rurale, de comptabilité et d'éducation coopérative dont vous avez bien fait de souligner l'importance. Ils y sont considérés comme outils indispensables et non comme objets proprement dits, notamment de la technique de recherche et d'enquête sociale, de l'étude socio-économique du milieu, des problèmes de la petite exploitation rurale, de technique d'animation,...

Vous trouverez également satisfaction, quant à la sélection des candidats, il est prévu un jury de sélection qui assistera mon département dans cette tâche. Aucune garantie n'est offerte quant au recours au "test psychologique" qui risquerait- dans la conjoncture socio-économique actuelle- de provoquer des frustrations que notre système social n'est pas encore à même d'assurer la résorption. Vous savez en effet aussi bien que moi que très peu d'investissement, voire aucun,

.../...

ne s'est fait dans ce domaine. C'est l'intention de mon département de presser pour que les recherches se fassent dans notre contexte national. Entretemps, j'ai jugé suffisant pour le moment d'apprécier nos candidats au recrutement d'abord avec le concours du jury, ensuite à la fin de la formation sur base de leur propre plan personnel de travail ultérieur avec le même jury. Cette procédure est envisagée quand bien même nous comptons recruter des fonctionnaires déjà en activité dans un premier temps.

Concernant la durée du projet, en principe trois projets se complètent et se relayent mutuellement :

- Un projet : MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DU MOUVEMENT COOPERATIF/PNUD & FAO :

qui vise la promotion d'un Service d'appui au C.C.D.F.P. au niveau du Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif et dont l'objet général est le renforcement des institutions de développement rural.

Le Projet MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DU MOUVEMENT COOPERATIF/FAO : proprement dit (en annexe).

- Le Projet MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DU MOUVEMENT COOPERATIF/UNICEF :

qui vise à produire un total de 715 formateurs communaux.

Mon département est en négociations et arrangements pour agencer les périodes d'intervention des trois collaborateurs de la manière la plus harmonieuse possible. Je vous ferais part des résultats au fur et à mesure que les décisions se prendront.

Je voudrai terminer par la partie financière qui, je crois, n'a pas été bien comprise mais qui, j'espère le sera mieux dans la nouvelle formulation. La FAO contribue effectivement à couvrir les frais de formation, donc les frais nouveaux auxquels mon département est exposé par le fait même d'organiser cette formation. Soit un total de 37.240 \$ du budget à prévoir et dans lequel les 17.280 \$ soit 120 \$ x 12 x 12 mois seront destinés à un meilleur encadrement pédagogique des recrutés. A distinguer des frais résultant des intervenants (professeurs ou conférenciers) et des frais supplémentaires de formation de sessions, 12 \$ de per diem. Ces derniers résultant du fait que nous retirons les recrutés de leur milieu quotidien pour une période de 22 jours.

Mon département a donc présenté un budget évalué en moyenne par tête d'effectifs, ce qui est différent de l'affectation du budget à chaque membre participant à la formation. A moins que vous estimiez que ce budget est irréaliste, ce qui me surprendrait beaucoup compte tenu de sa modestie, donc du peu de possibilités qu'il nous permet.

Quand bien même, il faudrait recourir à comparer les exigences budgétaires de la formation destinée aux universitaires et de celle qui se tourne au milieu rural, je voudrais faire constater que les conditions de départ sont largement différentes. Une meilleure infrastructure et une meilleure préparation plaident en faveur de la formation universitaire, donc pour un budget dont le coefficient de pondération serait largement inférieur à celui qui affecterait le budget de la formation rurale où tout est encore à faire ou presque.

.../...

Je pense donc que l'utilisation de fonds disponibles telle qu'elle est présentée dans le projet ici visé revêt un réalisme qui connote même une certaine contrainte budgétaire, si bien que nos prévisions sont justes pour assurer le minimum de conditions favorables et normales de la formation que nous envisageons.

Le Ministre des Affaires Sociales  
et du Mouvement Coopératif  
Dr. NIANDOU

*Copies pour information:*

- Son Excellence Monsieur le Président de la République

- Monsieur le Secrétaire Général du M.R.M.D.

↓  
Monsieur le Ministre (Cares)

HAUTS PORTS

